



Athénée Royal de Ganshoren



Section secondaire

Section primaire

Rue Auguste de Cock, 1
1083 Ganshoren
02/426.83.00
Fax : 02/420.28.86
www.arganshoren.be

Avenue Marie de Hongrie, 60
1083 Ganshoren
02/466.73.75
Fax : 02/466.38.31
argfondamental@belgacom.net

Section fondamentale

Avenue Marie de Hongrie, 60
1083 Ganshoren
02/465.14.65
Fax : 02/465.32.68

PROJET D'ETABLISSEMENT

Objectifs généraux de l'Enseignement.

Les objectifs généraux de l'Education sont définis par l'art.6 du « décret définissant les Missions prioritaires de l'Enseignement Fondamental et de l'Enseignement Secondaire ».

La Fédération Wallonie-Bruxelles pour l'enseignement qu'elle organise, et tout pouvoir organisateur pour l'enseignement subventionné, poursuivent simultanément et sans hiérarchie les objectifs suivants :

- a. Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.
- b. Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre durant toute leur vie et à prendre une place active dans la vie sociale, économique et culturelle.
- c. Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste, ouverte aux autres cultures.
- d. Assurer à chaque élève des chances égales d'émancipation sociale.

Définitions.

- a. **Le projet éducatif** définit, dans le respect des objectifs précédents, l'ensemble des valeurs (égalité, solidarité, justice, équité, ...), des choix de société telle la démocratie, des références (esprit critique, autonomie, responsabilités...) à partir desquels un pouvoir organisateur ou un organe de représentation et de coordination des pouvoirs organisateurs définit ses objectifs éducatifs (art.63 du « Décret Missions »).

- b. **Le projet pédagogique** définit les visées pédagogiques et les choix méthodologiques qui permettent à un pouvoir organisateur de mettre en œuvre son projet éducatif (art.64 du « Décret Missions »).

Le projet pédagogique reprend les grands objectifs :

- vivre la démocratie et la citoyenneté à l'école ;
- constituer de véritables équipes éducatives ;
- ouvrir l'école aux parents et à d'autres partenaires ;
- créer un contexte d'apprentissage favorable, enrichissant pour tous ;
- conduire chacun des élèves aux savoirs et compétences attendus ;
- organiser des bilans, évaluer ;
- préparer aux choix professionnels en dépassant les limites sociales et culturelles, guider, orienter.

- c. **Le projet d'établissement** définit l'ensemble des choix pédagogiques et des actions concrètes particulières que l'équipe éducative de l'établissement entend mettre en œuvre en collaboration avec l'ensemble des acteurs partenaires (visés à l'art.69, §2 du « Décret Missions) pour réaliser les projets éducatif et pédagogique du pouvoir organisateur (art.67 « Décret Missions).

Le projet d'établissement est élaboré en tenant compte :

- des élèves inscrits dans l'établissement, de leurs caractéristiques tant culturelles que sociales ; leurs besoins, leurs ressources dans les processus d'acquisition des compétences et des savoirs ;
- des aspirations des élèves et de leurs parents en matière de projet de vie professionnelle et de poursuite des études ;
- de l'environnement social, culturel et économique de l'école ;
- de l'environnement naturel, de la vie, de la commune dans lesquels l'école est implantée.

Considérations sur l'environnement social et économique et présentation succincte de l'établissement scolaire.

La commune de Ganshoren est située au Nord-Ouest de Bruxelles. Cette ancienne commune agricole est une paisible localité résidentielle, 23.000 habitants composent et font vivre la petite localité bruxelloise. A la limite du Parc Baudouin, situé sur la commune voisine, se trouve le marais de Ganshoren, réserve naturelle riche en espèces ornithologiques, et non loin de là, le château de Rivieren.

Le Parc Elisabeth couvre une superficie de 9 hectares sur le territoire de Ganshoren.

La commune est limitrophe du Brabant flamand et de ses nombreux habitants francophones. Proche du centre mais déjà rurale, Ganshoren vit sa double vie, en toute tranquillité.

C'est dans cet environnement que l'Athénée Royal de Ganshoren développe de multiples activités scolaires et extrascolaires.

Des partenariats constructifs s'établissent avec l'Administration communale de Ganshoren ainsi qu'avec divers acteurs du monde scolaire et extrascolaire.

Afin de lutter contre l'absentéisme et le décrochage scolaire, l'équipe éducative travaille en synergie complète avec le CPMS mais aussi avec le service de médiation communal.

L'offre d'un enseignement au *premier degré* (pouvant se réaliser en 3 ans en fonction de l'acquisition des compétences par les élèves) est identique pour toutes les classes, composées de façon hétérogène, à savoir : **28 heures de formation commune + 3 heures de latin + 1 heure d'initiation à l'informatique.**

Ce tronc commun jusqu'à la fin du *premier degré* prépare idéalement l'élève à choisir dès le *deuxième degré* entre **l'enseignement général** (options scientifique, langues, sciences économiques, latin) ou **l'enseignement technique de qualification** (sections artistique ou animation). Au *troisième degré*, s'ajoute la section technique de qualification en comptabilité.

L'enseignement au fondamental se traduit par une volonté des enseignants de s'assurer que leurs élèves aient reçu une formation complète et efficace. Ainsi, pour certains enfants, un temps plus long que le parcours normal est nécessaire pour acquérir les socles de compétences (transversales ou disciplinaires) requis au terme de chacune des deux premières étapes : « l'année complémentaire ».

Afin de tenir compte des apprentissages propres à chacun, une année complémentaire au maximum par étape est organisée. Elle a lieu afin de permettre à tous d'évoluer, de se dépasser en fonction de ses capacités et de son rythme. Elle s'accompagne d'un dossier pédagogique pour chaque élève concerné. Le dossier reprend les faits constatés, les difficultés ou les améliorations observées chez l'enfant, ainsi que les décisions prises, les démarches à entreprendre. L'enfant est évalué par plusieurs personnes.

Dans un second temps, les enseignants invitent les parents à s'impliquer. Ces derniers rencontrent toute l'équipe pédagogique du cycle ainsi que les partenaires extérieurs (CPMS,...).

Les grandes orientations du projet d'établissement.

Dans une société en mutation rapide, dans un environnement socio-économique où l'exclusion et le manque de repères s'installent davantage chaque jour, l'école doit plus que jamais, assurer sa mission d'apprentissage des valeurs humanistes : respect de soi et de l'autre, respect des règles de vie en communauté, respect du travail et du sens social, accepter l'altérité.

Ouvert à tous, multiculturel et interculturel, l'athénée de Ganshoren vise à former de jeunes adultes épanouis, autonomes et responsables. Ces personnes auront intégré le sens de leurs

droits et pris conscience de leurs devoirs, au sein d'un climat favorisant des règles de vie cohérentes.

Partant du principe que la multiculturalité est une réalité, un fait, vécu chaque jour et que l'interculturalité est un objectif à atteindre grâce aux actions menées au sein de l'athénée, une clarification des rôles respectifs de l'école et de la famille doit déboucher sur une nouvelle complémentarité. Tout en reconnaissant les ressources et les difficultés différentes des familles en matière d'éducation, l'école demande aux familles d'assurer son rôle socialisateur.

L'interculturalité implique la prise en compte de la disparité des codes culturels et la conscience des attitudes et mécanismes psychologiques suscités par l'altérité. Elle permet ou vise le respect des différences dans le cadre légal de l'obligation scolaire. Ces différences ne sont pas pensées en termes d'inégalité et de hiérarchie des cultures car l'interculturel vise également à connaître et comprendre ce que les hommes ont de semblable. L'interculturalité prend en compte la notion de partage alors que la multiculturalité n'implique pas nécessairement cette notion.

Les projets interculturels de l'ARG (présentation de son pays d'origine dès la maternelle, cycle de conférences, invitation de sociologues,...) poursuivent plusieurs types d'objectifs pour l'ensemble des acteurs de l'école :

- Acquérir une flexibilité à des cultures nouvelles ;
- Discuter et trouver des solutions aux conflits qui résultent de la confrontation de cultures et de religions ;
- Recherche des solutions à la coexistence d'élèves d'origines différentes ;
- Permettre le dialogue avec un vocabulaire simple mais non simpliste ;
- Permettre le partage d'expériences et le travail en commun ;
- Éviter de cloisonner les personnes selon leurs religions ou leurs cultures dans le cadre d'une résolution de conflit.

Notre éducation interculturelle vise une instruction à l'altérité, à la diversité et à la communication dans notre contexte scolaire caractérisé par le pluralisme.

Une semaine de l'interculturalité sera mise en œuvre avec diverses activités liées à la culture, l'art, la gastronomie,...

Il s'agit donc de développer à tous niveaux, des échanges au sein de l'établissement : la communication sera basée sur le dialogue et l'écoute mutuelle. Parmi ces valeurs auxquelles hommes et femmes de la communauté éducative de l'ARG sont attachés, l'égalité, le respect des Droits de l'Homme, le respect de l'autre, la tolérance et l'écoute sont jugés fondamentaux.

Les orientations spécifiques du projet d'établissement de l'ARG.

AXE 1 : La communication.

Contacts entre les différents membres du personnel.

L'école fournira à chaque nouveau professeur ou membre du personnel un dossier de présentation comprenant différents renseignements à propos de la vie scolaire.

Cela facilitera l'intégration et améliorera la qualité de vie et de travail de chacun. Le souci principal de l'Athénée Royal de Ganshoren est de permettre à chacun de se sentir bien, de s'intégrer rapidement et d'évoluer positivement. A ce titre, il est à remarquer qu'il n'y a quasiment pas de demande de changement d'affectation de la part des membres du personnel et que les jeunes enseignants n'arrêtent pas leur carrière, pour des motifs liés à la difficulté du métier, s'ils évoluent au sein de l'ARG. Le nouveau dispositif des « profs entrants » certifié par la Fédération Wallonie-Bruxelles renforcera encore plus l'accueil et l'encadrement des nouveaux collègues.

Le cahier de correspondance des élèves contiendra des informations importantes telles que le fonctionnement du journal de classe, la réglementation concernant l'absentéisme, le calendrier des remédiations, le rôle de l'élève,.... Il avertira en outre, à l'inscription, de l'aspect obligatoire de la participation des enfants à toutes les activités, y compris les classes de dépaysement.

Au sujet de ce dernier point, les enseignants seront soucieux de détailler les activités organisées, leurs conditions de réalisation, dans le plus grand respect de la culture de chacun. Le contenu des voyages scolaires sera connu de tous.

Toujours dans ce même état d'esprit, plusieurs personnes ressource, présentées en début d'année scolaire et dont le rôle sera explicité dans une note de service, apporteront toutes les assurances aux questions que parents comme élèves et enseignants pourraient se poser.

Un fascicule reprendra les noms et fonctions de ces personnes ressource.

Des espaces publics et accessibles à tous les membres de l'école tels que valves et site web reprennent l'actualité de la vie scolaire. Le site web de l'école est géré par une personne ressource au secondaire, une organisation identique est réalisée à la section fondamentale.

Afin de faciliter la reconnaissance de tous, fondamental et secondaire, lors du Conseil de Participation ou des journées de formation, un badge nominal sera donné à chaque participant.

Des groupes de réflexion sur des sujets délicats de la vie scolaire (par exemple, l'usage du téléphone mobile au sein de l'école, l'application du ROI,...) seront créés.

Enfin, des classeurs ou agendas seront mis à disposition des professeurs, titulaires, notamment à la salle des professeurs : ils faciliteront l'accès d'une part aux horaires des collègues, des élèves, et leurs localisations respectives, et d'autre part au programme des sorties pédagogiques, voyages scolaires et autres activités.

La participation et l'interaction.

Chaque famille doit faire face à des frais scolaires forfaitaires. La volonté de l'ensemble du personnel et de la direction de l'ARG est de tendre vers l'absence totale de frais scolaires. Une série d'informations se rapportant à l'aide financière (intervention de l'Amicale APAG) existant au sein de l'école est proposée à chaque famille qui en fait la demande.

L'école étant résolument tournée vers l'extérieur et vers la société, elle s'est engagée dans divers voyages scolaires ou projet Comenius (2012-2014 : Espagne, Allemagne, Tchéquie, Pologne). Tous ces projets sont réalisés prioritairement en interdisciplinarité.

Un jumelage électronique (etwinning) est également organisé avec une dizaine d'écoles européennes.

La participation se traduit également par la mise à disposition pour chaque groupe réalisant un voyage ou une visite, de matériel audio-visuel permettant ainsi aux élèves de garder une trace de leur expérience à travers des reportages.

Les étudiants-stagiaires (section technique « Animation ») qui effectuent une part de leur formation en nos murs adopteront une ligne de conduite irréprochable ; l'apprentissage sera complété par des rapports de stage écrits, rédigés personnellement, soumis et complétés par leurs formateurs.

L'ARG possède et crée des espaces réservés à la communication, à la recherche, à la valorisation des multimédias.

- **Une bibliothèque**, contenant plus de 10.000 volumes accueille élèves et enseignants ; elle sera bientôt déménagée dans un espace plus important. Un apport en outils informatiques sera fait afin de favoriser les recherches encadrées des élèves. Une personne ressource s'occupera à quart temps de la gestion de la bibliothèque. La bibliothèque, outre son aspect premier qui est de favoriser la lecture, sera le théâtre de discussions autour d'un thème bien précis ou d'un livre ; des écrivains seront invités. Pour rendre plus vivant et attractif le savoir et diminuer l'écart entre théorie et pratique, des animations de communautés de recherche utilisant une variété de supports (images, musiques, récits, livres, poèmes,...) seront mises en place.
- **Un Espace Public Numérique** permet aux enseignants de dispenser des cours d'informatique dans les meilleures conditions et est accessible aux enseignants pour toute recherche ou tout travail... L'accès à Internet est totalement facilité. En soirée, en collaboration avec les services communaux compétents, des seniors viennent s'initier à l'informatique. A moyen terme, il pourrait y avoir des parrainages entre élèves et

personnes âgées, habitant la commune, sur différents thèmes liés au domaine multimédias (activités intergénérationnelles).

Certificat de qualification.

Au 3^{ème} degré de l'enseignement qualifiant, nos deux sections (Comptabilité et Animation) réalisent au fil des deux années scolaires une série d'épreuves liées à l'obtention, en fin de 6^{ème}, du certificat de qualification. Le jury composé à ces occasions est formé par des enseignants, des professionnels, si possible anciens élèves, et est sous l'autorité du chef d'établissement.

AXE 2 : L'ouverture, l'orientation.

Création et mise en pratique d'une association de parents, participant à la vie active de l'école.

Un souhait de la Direction était de voir naître une association des parents ; cette dernière existe depuis 5 années. Elle a l'opportunité de s'investir dans les projets des élèves et enseignants et participe activement à la vie de l'école en siégeant, par exemple, au Conseil de Participation. Elle ne demande qu'à s'étoffer tout en se maintenant à sa place de partenaire constructif.

Ouverture philosophique, culturelle, sociale...

L'ARG, école multiculturelle et interculturelle, met un point d'honneur à ce que chaque culture soit respectée tout en se référant à l'importante Déclaration des Droits de l'Homme. Aussi, tous (parents, enfants, membres du personnel) auront l'opportunité de se rencontrer lors de fêtes multiculturelles, visites de divers lieux de culte, débats lors d'échanges de cours philosophiques, communauté d'idées, communauté de recherche, visite de planning familial,... L'ensemble des membres du personnel de l'ARG, les parents et les élèves souhaitent instaurer une dynamique de groupe commune et un dynamisme certain au sein de leurs diverses rencontres, dialogues et concrétisations de projets.

Ouverture à l'intégration des élèves à besoins spécifiques.

Une personne-ressource sera désignée afin qu'elle puisse servir de relais au sein de l'école entre les différents partenaires d'une intégration.

Trois conseils de classe, au moins, seront organisés au cours de l'année scolaire pour évaluer l'expérience, les résultats et les progrès de l'élève. Un bilan pédagogique sera réalisé à la fin de chaque année scolaire et in fine, une reconduction ou non du protocole de collaboration entre l'école d'enseignement spécialisé et l'ARG. Tout cela est réalisé en collaboration avec les équipes des CPMS, tant ordinaire que spécialisé et avec les membres des équipes pédagogiques des deux écoles concernées par l'intégration.

C'est l'ensemble de l'équipe pédagogique qui doit être sensibilisée aux différents paramètres liés à une intégration.

Des formations en cours de carrière sur le sujet, mais aussi pour des problèmes de type dyslexie, dyscalculie,... seront proposées aux enseignants et éducateurs.

Pour les élèves à mobilité réduite, une attention particulière quant à l'accès, déjà facilité, des bâtiments sera donnée.

Conseils de classe, titulariat, guidance.

Les enseignants, ayant un rôle de titulaire de classe ont émis le besoin de voir leur rôle valorisé : connaître les difficultés de leurs élèves, confronter leurs connaissances avec les collègues, mettre en œuvre des méthodes de travail qui permettront de constater l'évolution du parcours scolaire des élèves. Ainsi, la coordination entre professeurs de même niveau, de même matière sera développée. La présence de tous les éducateurs par niveau est requise. Aussi au 1^{er} degré du secondaire des personnes-ressources auront comme mission de coordonner les remédiations et favoriser le passage 6P >1C.

Les enseignants du fondamental et du premier degré du secondaire ont le souhait de voir se réaliser un travail de continuité à travers des échanges et de nombreux contacts (présence des institutrices lors du 1^{er} conseil de guidance en 1C,...).

Un plan individuel d'apprentissage (PIA) sera établi pour les élèves fréquentant une année complémentaire au 1^{er} degré du secondaire. Avec l'appui du CPMS, en ayant comme objectif l'orientation positive des élèves, un projet de vie scolaire et professionnelle sera construit (visite d'écoles qualifiantes, réunions d'informations,...).

Une réflexion sur le rôle potentiel des parents, en tant que délégués sera initiée avec, comme objectif d'assurer la liaison entre les élèves, les parents, l'association des parents, les enseignants et les éducateurs, le personnel administratif et ouvrier, et la Direction.

AXE 3 : L'éducation.

La formation et l'enseignement dispensés par l'Athénée Royal de Ganshoren défend **des valeurs** : politesse, respect des différences, respect des cours, tenue vestimentaire correcte. Ces notions sont communiquées aux élèves via le Règlement d'ordre intérieur. La direction, les éducateurs, les professeurs, le personnel administratif, le personnel ouvrier s'engagent à le faire respecter.

La socialisation est le maître mot entraînant l'apprentissage de la vie à l'école, en vue de rétablir une cohérence entre professeurs du fondamental, du secondaire et des élèves.

La cohérence permettra aux projets de se développer selon un schéma précis :

- Identification, définition ;
- Objectifs clairs, précis ;
- Priorité de l'interdisciplinarité ;
- Mise en valeur des objectifs atteints ;
- Participation de tous (fondamental-secondaire).

Exemples-actions concrètes en cours ou à initier

- Réunions entre professeurs, niveaux, matières confondus (fondamental et secondaire) ;

- Journées pédagogiques visant la discussion à propos des élèves en terme d'humains et non par rapport à leurs points et résultats scolaires ;
- Valorisation d'attitudes positives des élèves via une publication lors de la remise publique des diplômes ;
- Election d'élèves « délégués », servant de relais de leurs condisciples auprès des enseignants et du Conseil de Participation (avec possibilité de changement en cours d'année scolaire si problème disciplinaire grave).

<p>AXE 4 : L'émancipation.</p>

La démocratie en classe, à la salle des professeurs.

Les enseignants attachent une grande importance au fait de pouvoir dialoguer, rencontrer, **communiquer avec la direction**, en tout temps.

Les professeurs favorisent **la responsabilisation** des élèves dans l'organisation de sorties, lors de moments festifs... Celle-ci peut également se traduire par des parrainages d'élèves par leurs semblables (fondamental/secondaire DI, DS), sous forme de volontariat.

Le civisme.

L'ensemble du personnel éducatif, administratif et ouvrier émet le souhait fort que le CIVISME soit une priorité pour chacun. Il accordera volontiers une récompense aux élèves qui se seront distingués positivement. En fin d'année, **un prix du « fair-play »** sera décerné aux élèves du fondamental, comme du secondaire.

L'ensemble de l'équipe éducative travaillera en étroite collaboration avec le **service « Prévention Ganshoren »**, évitant ainsi tout incident aux alentours de l'école incombant aux élèves de l'ARG.

Les compétences et la citoyenneté.

L'article 8 du Décret Missions engage toutes les écoles à mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté responsable au sein de la communauté scolaire.

L'école a pour mission d'apprendre à résister au repli sur soi et à la passivité face aux événements sociétaux. Elle se doit d'éduquer à des « compétences citoyennes » qui peuvent être définies comme « l'ensemble des capacités permettant d'interagir dans la collectivité d'une façon respectueuse, participante et constructive ».

Exemples de capacités :

- Appréhender la réalité de manière critique :
 - recherche de l'information ;
 - croiser les informations ;
 - analyser les origines de l'information ;
 - critiquer l'information ;

- questionner ses préjugés.

▪ Développer ses capacités à communiquer et à débattre :

- écouter les autres sans jugement ;
- prendre la responsabilité de sa parole ;
- argumenter ses prises de position ;
- réclamer des justifications.

▪ Construire une action collective :

- découvrir le fait que « tout seul on va plus vite, à plusieurs on va plus loin » ;
- partager des responsabilités ;
- évaluer ses actions en fonction des buts poursuivis.

Toutes ces capacités peuvent être visées quotidiennement dans chaque discipline enseignée. Les compétences liées aux différents cours que l'on peut appeler **des compétences citoyennes** ont comme objectifs : l'autonomie, l'esprit critique, la confrontation argumentée de points de vue, la recherche créative de solutions à des problèmes bien définis.

La démarche d'apprentissage à partir de situations mobilisatrices, basée sur une démarche collective de résolution de problèmes ouvrira l'horizon des confrontations et le débat d'idées, la recherche de situations communes, la planification de projets.

Les compétences citoyennes peuvent s'apprendre en traitant des matières linguistiques, mathématiques, scientifiques.... Elles ne deviendront effectives qu'en s'intéressant aux problèmes concrets des élèves au sein de l'école.

Il existera au sein de l'athénée, pour approcher les problèmes humains des activités spécifiques : cercles de lecture, cercles philosophiques, communauté de recherches, les cours d'histoire et de géographie quand ils parlent des problèmes posés aux hommes, les échanges linguistiques ou culturels (Comenius 2012-2014).

Quant à l'action « politique » de gestion de la « cité école », elle aura lieu au sein du Conseil de Participation.

Les élèves qui auront expérimenté ces approches à l'école ne seront pas tentés par le repli sur eux-mêmes et la passivité face aux nouveaux défis que notre société nous donne.

Ces élèves ne souffriront pas de cette « impuissance acquise » qui laisse la voie libre aux populismes et aux abus de pouvoir.

Les enseignants du fondamental et du secondaire ont émis le souhait de dispenser l'apprentissage de la citoyenneté dès les classes de la section primaire. Cette initiative entraînera un travail de coordination entre les différents niveaux et degrés d'enseignement de l'Athénée Royal de Ganshoren.

Ainsi, tout projet, outre son caractère citoyen, bénéficiera d'un suivi scrupuleux, d'une mise en situation, d'une participation active de chacun et évitera toute désorganisation de cours.

Exemples-actions concrètes en cours ou à initier

- <http://argcitoyen.skyrock.com>; <http://argryp.skyrock.com>;
- Aide, collaboration avec des asbl et services : WWF, IBGE, COREN, STIB, CCLJ ;
- Parlement Jeunes (Communauté française, Région bruxelloise) ;
- Conseil communal pour jeunes ;
- Opération Avocat dans l'école, Journaliste dans l'école,...
- Accès à la culture : sortie théâtre, invitation d'écrivains, de poètes,...
- ...

Thèmes développés :

- Mobilité (« Semaine de la Mobilité », opération « Dring, dring »,...) ;
- Education à la Citoyenneté (visites d'institutions, Parlement européen, Parlement francophone bruxellois, Ministère de la Défense...) ;
- Lutte contre le racisme et la différence (« Démocratie ou Barbarie », « La haine, je dis non »,...) ;
- Prévention (cours de secourisme, Croix Rouge, sécurité routière, exercice incendie...) ;
- Santé, de la maternelle au secondaire : éducation à la santé et à l'alimentation ; Info Sida ; sexisme; planning familial ; lutte contre l'homophobie,...
- Projet « Sciences ESERO » (école pilote pour le secondaire) depuis 2011-2012 ; continuité au fondamental depuis 2008.
- ...

Axe 5 : La concertation et la liaison fondamental /secondaire/supérieur.
--

Continuité fondamentale/secondaire

Afin de fournir un travail constructif et de qualité, les enseignants du fondamental comme du secondaire émettent le souhait certain de participer à des concertations régulières, des réunions privilégiant les contacts entre eux.

Ces concertations traiteront :

- Le suivi des élèves ;
- Les remédiations (y compris les 3^{èmes} maternelles) ;
- Les sorties, prise en charge ;
- Les projets ;
- La priorité à la communication (amélioration du cahier d'avis en maternelle).

Au fondamental, une charte de vie sera créée. Une attention particulière sera faite au niveau de la concertation entre les enseignants de 3^{ème} maternelle et 1^{ère} primaire. Sous forme de tutorat, l'équipe éducative du fondamental et du secondaire développera des activités d'éveil, faisant le lien entre les niveaux d'apprentissage. Elle souhaite donner la priorité à la continuité pédagogique. Ces activités concernent :

- La lecture (accessibilité de la bibliothèque secondaire et/ou création d'une bibliothèque au fondamental) ;
- La musique ;
- Les sports (intervention section ASE) ;
- La méthode de travail (6^{ème} primaire/1^{ère} secondaire) ;
- La valorisation, l'acquisition de l'autonomie ;
- Le savoir-vivre.

Afin de favoriser la continuité de la scolarité au sein de notre établissement scolaire, une approche de l'enseignement secondaire sera déclinée en 4 phases :

- Réunion d'information à l'intention des parents d'élèves de 5^{ème} primaire (octobre) ;
- Ateliers « Classes Ouvertes » destinés aux élèves de 5^{ème} primaire (mars-avril) ;
- Information aux parents des élèves de 6^{ème} primaire (octobre) ;
- Journée « Classes ouvertes » pour les élèves de 6^{ème} primaire (3 à 4 semaines avant le début des inscriptions en 1^{ère} secondaire).

Continuité secondaire/Supérieur :

- Accessibilité favorisée aux différents salons « élèves-étudiants ».
- Invitation, chaque année, pour les élèves du 3^{ème} degré, du pôle d'enseignement supérieur et universitaire de Bruxelles au sein de l'ARG.

Encadrement d'élèves par les élèves (sections qualifiantes : artistique et animation)

Au maternel

Cet encadrement sera privilégié lors d'après-midi sportives, actions caritatives, fêtes diverses, ateliers artistiques,...

Au primaire

Le soutien, l'encadrement et le suivi de l'évolution se concrétiseront lors d'actions caritatives (Télévie...) et citoyenneté (Mobilité...), fêtes diverses, ateliers artistiques et musicaux, sorties extra-muros (cinéma, spectacles, promenades). Cette collaboration concerne également les classes de neige et classes vertes.

Au secondaire

A ce niveau, les étudiants s'impliqueront davantage auprès de leurs condisciples et de leurs enseignants, œuvrant pour leur école à travers la mise en place et l'organisation de fêtes, d'études surveillées par des stagiaires-animateurs.

Afin de renforcer les liens, entre les élèves, mais également entre élèves et professeurs, des voyages culturels, des classes de dépaysement et des séjours linguistiques ponctuent l'année scolaire.

Exemples-actions concrètes en cours ou à initier en matière de concertation.

Lors des Conseils de classe en section secondaire : la participation commune des enseignants de 6P et de 1C lors des premiers conseils de classe ou de guidance est nécessaire, utile, favorable et propice à l'évolution du parcours scolaire de chaque élève. Ces rencontres se révèlent précieuses et permettent aux enseignants de découvrir les conditions réelles de vie et de travail de leurs élèves.

Lors de concertations en section fondamentale :

HORIZONTALES d'abord, au maternel : 1x par semaine, durant 2 heures avec rapports ; au primaire : 2x par semaine, par année, avec rapports ; au secondaire : 1x par trimestre, par degré, par matière.

VERTICALES ensuite, avec en maternelle, de la première à la troisième, des demandes de concertation.

Remédiations

Elles sont organisées dès la fin du mois de septembre et sont le fruit de rencontres et discussions d'ordre pédagogique et méthodologique entre professeurs du fondamental et du secondaire.

Les enseignants privilégient l'instauration d'un système inter-niveaux, accessible et organisé, renforçant le travail de continuité entre ces niveaux et les passages de classe.

Les ateliers sont organisés en fonction des horaires des professeurs.

Les élèves pourront bénéficier du soutien, de l'aide et des encouragements des équipes DAS (**Dispositif d'Accrochage Scolaire**) avec un souci de rendre l'élève acteur de ses remédiations.

Certaines préparations spécifiques des élèves auront lieu :

- Concours externes ;
- Préparation à l'enseignement secondaire ;
- Préparation à l'enseignement supérieur.

Une école des devoirs est créée au secondaire

Axe 6 : Bien-être pour tous.

Les deux implantations (fondamental et secondaire) de l'école possèdent des bâtiments très différents.

Sur le site de l'avenue Marie de Hongrie, **la construction** est assez récente et des locaux modulables viennent d'y être installés. Une construction supplémentaire est prévue à moyen terme (3 à 4 ans).

-Au niveau de **l'occupation des locaux**, une réflexion générale doit avoir lieu, et peut-être, une réorganisation afin de permettre une meilleure fluidité des arrivées et sorties des élèves et des parents et donc, une meilleure organisation de l'école.

-**Les toilettes** doivent rester propres à toute heure, ce qui nécessite des nettoyages réguliers mais aussi le respect des lieux par les élèves.

-**Les services de repas** doivent permettre aux élèves de se sentir confortablement installés. Un mobilier scolaire de qualité sera requis.

-**L'Amicale** qui gère les surveillances proposera des formations aux gardiennes ALE afin qu'elles évitent tout accident ou problème d'hygiène des élèves.

-Enfin, **les parents et enseignants seront accueillis** par la Direction de manière individuelle et dans le respect de chaque partie, ce qui est la base d'une saine relation.

A propos de l'implantation d'enseignement secondaire, le constat est différent. Le site de la rue De Cock est composé de **bâtiments pavillonnaires** de plus de 60 ans régulièrement entretenus par les services internes compétents de l'athénée.

-Une volonté de **restaurer les locaux** les plus vétustes existe au niveau de la Direction de l'école qui, avec l'aval de l'Administration Générale des Infrastructures Scolaires, ne manquera pas d'entamer des travaux importants tout en maintenant le nombre de locaux existants.

-Une réflexion est menée avec le personnel de cuisine pour **dédoubler les services des repas** afin de désengorger le réfectoire car l'unique service actuel ne suffit pas.

-**Un plan de remplacement** du mobilier scolaire (bancs et chaises) est entamé.

-**Les toilettes** seront l'objet d'une attention particulière afin qu'elles restent propres et correctement équipées.

-**Différents projets** seront régulièrement mis en œuvre afin de favoriser des attitudes saines et mener, ainsi, parallèlement une réflexion permanente sur la bonne hygiène de vie (projet Brusselicious, distributeurs de boissons et/ou de produits lactés, opération Fruit à l'Ecole,...).

En conclusion

Dans le respect du Projet éducatif et pédagogique de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, notre établissement scolaire entend promouvoir chez ses élèves les valeurs suivantes :

- l'épanouissement de la personne humaine;
- la confiance en soi ;
- le sens de l'effort et du travail ;
- la tolérance ;
- le respect des autres et des Droits de l'Homme ;
- l'ouverture sur la société ;
- la citoyenneté responsable ;
- l'entraide et la solidarité ;
- la curiosité intellectuelle ;
- L'égalité.

Table des matières

Objectifs généraux de l'Enseignement	1
Définitions :	
a. Le projet éducatif	1
b. Le projet pédagogique.....	2
c. Le projet d'établissement.....	2
Considérations sur l'environnement social et économique et présentation succincte de l'établissement scolaire	2
Les grandes orientations du projet d'établissement	3
Les orientations spécifiques du projet d'établissement de l'ARG.....	5
<u>Axe 1 : La communication</u>	5
▪ <i>Contact entre les différents membres du personnel.....</i>	<i>5</i>
▪ <i>La participation et l'interaction</i>	<i>6</i>
▪ <i>Certificat de qualification</i>	<i>7</i>
<u>Axe 2 : L'ouverture, l'orientation</u>	7
▪ <i>Création et mise en pratique d'une association de parents participant à la vie active de l'école</i>	<i>7</i>
▪ <i>Ouverture philosophique, culturelle, sociale</i>	<i>7</i>
▪ <i>Ouverture à l'intégration des élèves à besoins spécifiques</i>	<i>7</i>
▪ <i>Conseils de classe, titulariat, guidance.....</i>	<i>8</i>
<u>Axe 3 : L'éducation</u>	8
<u>Axe 4 : L'émancipation</u>	9
▪ <i>La démocratie en classe, à la salle des professeurs</i>	<i>9</i>
▪ <i>Le civisme</i>	<i>9</i>
▪ <i>Les compétences et la citoyenneté</i>	<i>9</i>
<u>Axe 5 : La concertation et la liaison fondamental/secondaire/supérieur</u>	11
▪ <i>Continuité fondamental/secondaire</i>	<i>11</i>
▪ <i>Continuité secondaire/supérieur</i>	<i>12</i>
▪ <i>Encadrement d'élèves par les élèves</i>	<i>12</i>
○ <i>Au maternel</i>	<i>12</i>
○ <i>Au primaire</i>	<i>12</i>
○ <i>Au secondaire</i>	<i>12</i>
○ <i>Remédiations</i>	<i>13</i>

Axe 6 : Bien-être pour tous13

En conclusion14